

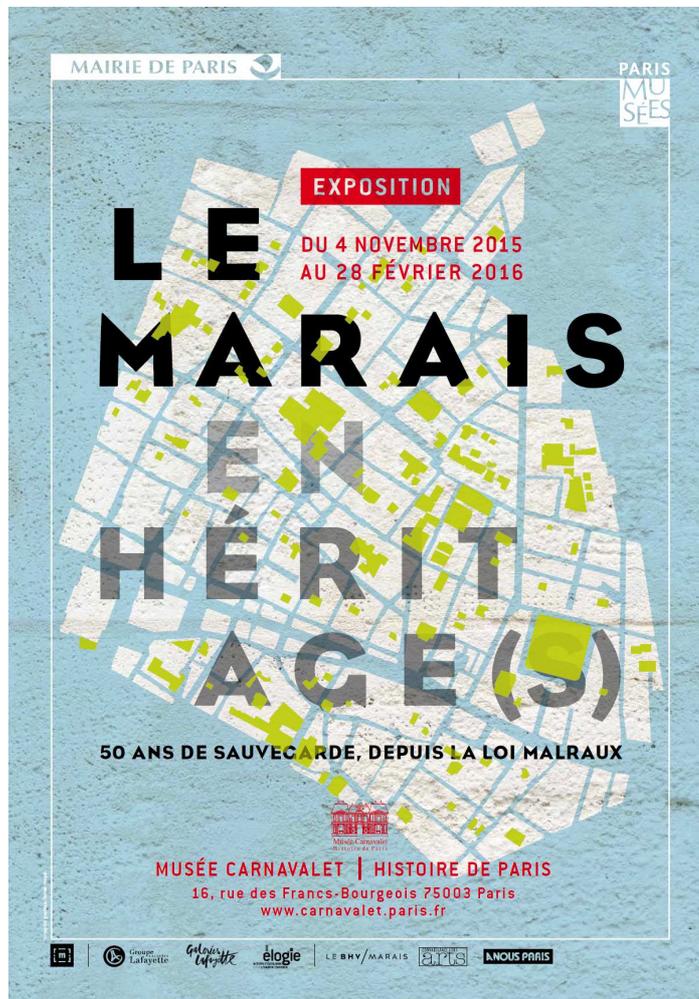
LE MARAIS EN HÉRITAGE(S)

50 ANS DE
SAUVEGARDE, DEPUIS
LA LOI MALRAUX

MUSÉE
CARNAVALET -
HISTOIRE DE
PARIS

EXPOSITION
4 NOVEMBRE
2015 –
28 FÉVRIER 2016

INFORMATIONS
www.carnavalet.paris.fr



SOMMAIRE

Sommaire	1
Communiqué de presse	2
Les principaux thèmes de l'exposition	3
Une exposition qui préfigure la rénovation du musée Carnavalet	3
Les habitants du Marais à l'honneur	3
Une approche sensorielle du Marais.....	4
La loi Malraux à l'origine des secteurs sauvegardés.....	5
La création contemporaine au cœur du Marais.....	5
Les acteurs de la sauvegarde du Marais	6
Une invitation à la promenade	7
Programmation culturelle	8
Fiche technique de l'exposition	10
Dispositifs numériques	11
Catalogue	12
Visuels presse	13
Mécénat	15
Le musée Carnavalet – Histoire de Paris	18
Paris Musées, établissement public du réseau des musées de la Ville de Paris	19
Informations pratiques	20

Vernissage presse le mardi 3 novembre à partir de 10h

Contacts presse – Musée Carnavalet

Constance Lombard
Responsable du service communication, presse et partenariats
Courriel : constance.lombard@paris.fr
Tél. : + 33(0)1 44 59 58 38

André Arden
Attaché de presse
Courriel : andre.arden@paris.fr
Tél. : + 33 (0)1 44 59 58 76

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Sur la plupart de ces quais au-delà de Notre-Dame ne figure aucun monument illustre [...]. Ils sont les décors privilégiés d'un rêve que Paris dispensa au monde, et nous voulons protéger ces décors à l'égal de nos monuments. »

André Malraux. Intervention à l'Assemblée Nationale, 23 juillet 1962.

40 ans après la mort d'André Malraux et à l'occasion du 50^e anniversaire du tracé du premier secteur sauvegardé parisien, le musée Carnavalet propose une exposition dédiée au Marais, quartier qui occupe une place singulière dans le cœur des Parisiens.



16 - Cour d'honneur de l'hôtel Carnavalet - 2015
© Jean-Baptiste Woloch / Musée Carnavalet

À la suite de la loi du 4 août 1962, instaurant les secteurs sauvegardés dont le caractère historique justifie « la conservation, la restauration et la mise en valeur », ce quartier bénéficie depuis 1964 d'un dispositif de protection patrimoniale spécifique, à l'instar des centres historiques des villes comme Lyon, Chartres, Clermont-Ferrand ou Aix-en-Provence.

La sauvegarde du Marais a suscité d'exceptionnelles aventures humaines, individuelles et collectives. À travers les récits où se croisent des décideurs, des aménageurs, des élus, des architectes, des urbanistes et des résidents émergent de multiples visions et controverses.

Quels ont été les défis, les succès et les revers de la valorisation ? Que révèlent-ils ? Vers quel renouveau tendent-ils ? La rétrospective évoque les questions patrimoniales et esthétiques que pose ce plan de sauvegarde mais aussi ses dimensions sociologiques, économiques et humaines. **Riche de plus 300 œuvres, elle met en perspective 50 ans de l'évolution d'un quartier exceptionnel par l'abondance de ses hôtels particuliers érigés aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles qui côtoient des architectures contemporaines et au cœur duquel se trouve le musée Carnavalet.**

Témoignages, photographies, films, cartes, maquettes, instruments, échantillons, affiches, dessins in situ, prélèvements, éléments d'architecture rendent compte de ce quartier vivant en évolution permanente. Le visiteur est invité à une véritable « immersion sensorielle » à travers les couleurs et les matériaux du Marais.

À travers de nombreuses pièces inédites issues d'hôtels particuliers, de maisons de rapport ou de lieux de culte sauvés de la destruction, et provenant aussi de fouilles archéologiques récentes, un Marais secret s'offre au public qui redécouvre ainsi le savoir-faire, l'art de vivre et l'esthétique si spécifiques à ce quartier. Des prêts exceptionnels issus de monuments fermés au public comme l'hôtel Amelot de Bisseuil, actuellement en restauration, sont présentés pour la première fois.

LES PRINCIPAUX THÈMES DE L'EXPOSITION

Loin d'être figé, le secteur sauvegardé du Marais a considérablement évolué depuis la mise en place de la loi Malraux.

Cette exposition pluridisciplinaire rend compte de ces 50 années de sauvegarde à travers des dispositifs innovants et des pièces rarement montrées au public, privilégiant un rapport sensible et poétique au territoire.

Une exposition qui préfigure la rénovation du musée Carnavalet

À la veille d'une rénovation de grande ampleur qui s'achèvera en 2019, le musée Carnavalet repense en profondeur la présentation de ses collections ainsi que sa médiation afin de devenir **le musée incontournable pour comprendre Paris, son espace urbain, ses habitants, sa mémoire et son histoire**. L'exposition « Le Marais en héritage(s) : 50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux » est l'occasion d'expérimenter ces nouvelles clés de compréhension d'un territoire. L'approche inédite qui est proposée préfigure l'une des salles d'introduction du futur musée après sa rénovation.



1 - Rue des Rosiers. Gouache .
© Delphine Priollaud-Stoclet / Urban Sketchers Paris

Les habitants du Marais à l'honneur

L'exposition fait revivre le Marais à travers le regard et le témoignage de ses habitants : un dispositif numérique interactif propose ainsi aux visiteurs de se plonger dans deux rues familières du quartier, la rue des Rosiers dans le 4^e arrondissement et la rue du Temple, dans le 3^e arrondissement. C'est à partir de témoignages, de photos, d'extraits de presse qu'un portrait vivant est esquissé. Ce dispositif original a été réalisé spécialement pour l'exposition dans le cadre d'un partenariat entre le musée Carnavalet - Histoire de Paris avec les universités Paris I - Panthéon Sorbonne et UPEC Val de Marne, Institut d'urbanisme de Paris. Les étudiants de Paris 8 Vincennes Saint Denis, programme CréATIC en ont conçu l'éditionnalisation et l'interface numérique.

Témoignage du sociologue Edgar Morin qui résidait au 35, rue des Blancs Manteaux au début des années 1960.

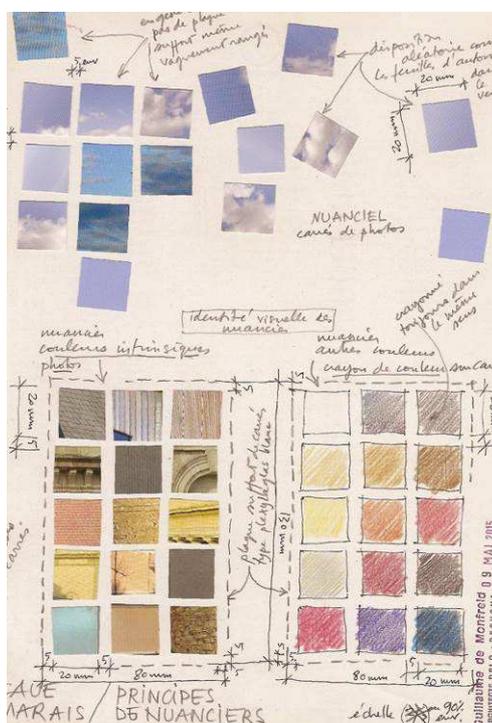
« *La population est merveilleusement cosmopolite. Il y a des Juifs que le trop plein de la rue des Rosiers a exilé vers l'est, des Arabes travaillant aux Halles et qui logent dans une même pièce ; il y a une colonie chinoise déportée pendant la guerre de 1914 de la concession française de Shanghai et dont les descendants se sont consacrés à la maroquinerie.* »

« *Le Marais [...] a disparu depuis le début du XIX^e siècle sous les apprentis ; les excroissances en matériaux divers apportés là par une population des plus denses à Paris, sous la crasse et la lèpre d'un vieillissement accéléré.* »

Une approche sensorielle du Marais

Le nom « Marais », appliqué spécifiquement à ce quartier, semble avoir émergé dans les années 1560. C'est au XVII^e siècle qu'il devient le quartier le plus élégant et le plus à la mode de la capitale. **De magnifiques fragments collectés le plus souvent dans des espaces fermés au public font revivre cette élégance et forment une véritable « matériauthèque » du Marais** constituée de lambris, portes, solives, balustres de rampes, sculptures, céramiques, boucles, monnaies, enseignes, documents, photographies, films, plans, maquettes...

Pour prolonger cette approche sensible et poétique du Marais, l'architecte-coloriste Guillaume de Monfreid propose une étude spécifiquement conçue pour l'exposition avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris. Il établit ainsi de nombreux **nuanciers des couleurs du Marais**.



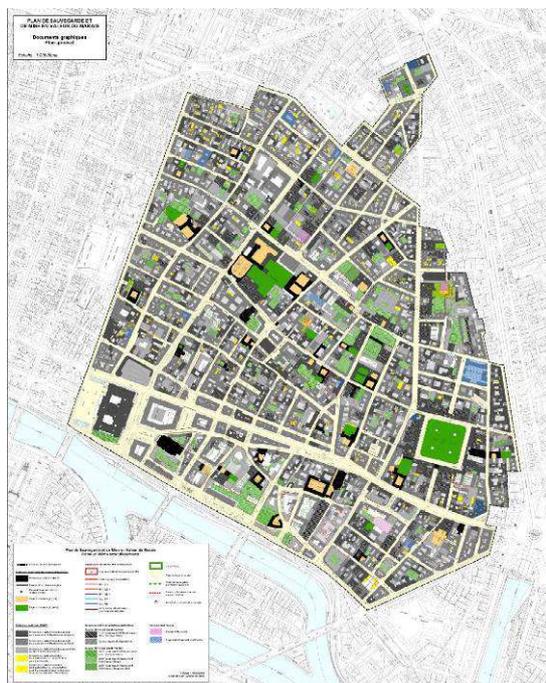
12 - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris, Stéphanie Cauchi & Guillaume de Monfreid, Partenaire pour le nuancier de couleurs intrinsèques : entreprise Colombo. Couleurs architecturales du Marais, Étude chromatique spécialement conçue pour l'exposition
© CAUE de Paris/Guillaume de Monfreid

La loi Malraux à l'origine des secteurs sauvegardés

La sauvegarde du Marais inaugure un mouvement international de préservation et de mise en valeur des quartiers anciens qui émerge dans les années 1960.

Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son « caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles, bâtis ou non » (loi du 4 août 1962 dite « loi Malraux »). Il existe aujourd'hui 105 secteurs sauvegardés en France. André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, comptait en créer 400. **D'une extraordinaire richesse patrimoniale, le Marais est le premier quartier parisien déclaré « secteur sauvegardé » en décembre 1964.** Son territoire de 126 hectares, environ 1,2% de la surface de Paris, recouvre partiellement les 3^e et 4^e arrondissements. Nous célébrons en 2015 le 50^e anniversaire de sa délimitation.

L'autre secteur sauvegardé à Paris est la partie Est du 7^e arrondissement, il est délimité par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) établi en 1972 et approuvé en 1991.



Plan de Sauvegarde et de mise en valeur du Marais 2013

La création contemporaine au cœur du Marais



14 - Bâtiment existant et tour d'exposition de la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette, Maquette 1-100e du projet de l'agence OMA © OMA

La sauvegarde du patrimoine n'exclut pas les projets architecturaux contemporains. Bien au contraire, **même dans un secteur sauvegardé, la ville se construit par strates temporelles successives.** Trois propositions architecturales des années 2010, présentées en début d'exposition, témoignent de cet harmonieux dialogue entre le patrimoine et la création :

- les logements sociaux construits par les architectes Chartier-Corbasson à l'angle des rues de Turenne et Saint-Antoine (4^e), avec leur audacieuse façade évolutive et mobile, en alignement de rue,
- la réhabilitation de l'ancienne Société des Cendres par l'architecte Pierre Audat au 39 rue des Francs-Bourgeois (4^e),
- la future fondation des Galeries Lafayette conçue par Rem Koolhaas situé entre la rue du Plâtre et la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (4^e), actuellement en cours d'aménagement.

Les acteurs de la sauvegarde du Marais

Depuis l'établissement de son périmètre le 16 avril 1965, le secteur sauvegardé du Marais fait l'objet d'une politique de mise en valeur active qui mobilise politiques, architectes, urbanistes, historiens, archéologues mais aussi les bénévoles et les amoureux du Marais. **L'exposition donne la parole à l'ensemble de ces acteurs passionnés.**

Les ministres : André Malraux et Pierre Sudreau



9 - Portrait d'André Malraux, ministre de la Culture, dans son bureau de la rue de Valois, Paris (1^{er} arr.). 1967. Photographie de Jean Mounicq. Paris, musée Carnavalet. © Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Dès 1959, le ministre des affaires culturelles André Malraux partage avec son collègue Pierre Sudreau, ministre de la Construction, la volonté de sauvegarder le patrimoine historique et esthétique. Ensemble, ils engagent le ravalement des monuments parisiens, que Malraux évoque en ces termes :

« Paris noir était une ville triste. C'est la saleté qui l'avait rendue triste. Le noir supprimait les ombres, donc le décor ».

André Malraux considère la sauvegarde comme une ressource imaginaire féconde :

« Dans notre civilisation, l'avenir ne s'oppose pas au passé, il le ressuscite ».

Son grand génie a été de réussir à personnifier la loi votée le 4 août 1962 et depuis communément appelée « loi Malraux ».

C'est exceptionnellement au Sénat que cette loi est d'abord présentée, en décembre 1961, par Pierre Sudreau. La loi a un double but, dit-il, « de protéger et d'essayer de restaurer des quartiers anciens ou historiques qui font partie de l'âme de notre pays ».

Le 23 juillet 1962, André Malraux prononce devant l'Assemblée nationale un discours dont cet extrait demeure particulièrement fameux :

« Les nations ne sont plus seulement sensibles aux chefs-d'œuvre, elles le sont devenues à la seule présence de leur passé. Ici est le point décisif : elles ont découvert que l'âme de ce passé n'est pas faite que de chefs-d'œuvre, qu'en architecture un chef-d'œuvre isolé risque d'être un chef-d'œuvre mort ».

Les amateurs

En 1970, la FNAC lance un concours à destination des photographes amateurs pour immortaliser Paris. Prêtées généreusement par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), ces images témoignent de la vie populaire du Marais à cette époque : les amateurs entrent dans les cours et dans les ateliers, accèdent aux chantiers de construction et témoignent ainsi des transformations du quartier.

Les passionnés

Animés par la passion du quartier, des amateurs s'engagent bénévolement dans sa préservation et arpentent méthodiquement ses rues pour capturer ses singularités et ses trésors afin d'en dresser un plan exhaustif. De 1962 à 1968, Michel Raude met en place le Festival du Marais. Inspiré par le Festival d'Avignon, il propose des spectacles vivants dans les hôtels particuliers du quartier afin de faire connaître ce patrimoine.

Roland Liot, photographe professionnel, est aussi spectateur de cette époque : il explore le Marais pour figer sur la pellicule les modifications qui l'affectent.

Les défenseurs

Le Marais a été également un territoire d'intense mobilisation militante contre l'expulsion de ses habitants et la rénovation par le privé de son patrimoine historique. Créé en 1975, l'inter-comité du Marais alerte l'opinion et les médias et contribue activement à modifier la réflexion en matière d'architecture et d'urbanisme.

Une invitation à la promenade

À la fin de l'exposition deux promenades, à travers le musée et le quartier, sont proposées.

Au sein du musée Carnavalet - Histoire de Paris le visiteur découvre les nombreuses œuvres et décors intérieurs du Marais qui n'ont pas pu être déplacés dans les salles d'exposition temporaire : la maquette de l'ensemble décoratif provenant de l'hôtel Colbert de Villacerf, datant du XVII^e siècle évoque ces nombreux ensembles décoratifs des XVII^e et XVIII^e siècles remontés dans l'hôtel Carnavalet.



5 - Décor du cabinet provenant de l'Hôtel Colbert de Villacerf remonté au musée Carnavalet
© Daniel Lifermann / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



Enfin, l'exposition engage chacun à **inventer sa promenade dans le quartier**, sur les pas des artistes Kojiro Agaki, Françoise Schein, Michel Longuet ou encore de la **communauté des Urban Sketchers Paris, réseau de dessinateurs qui a organisé spécialement pour l'exposition deux « marathons de dessins »** (ou *SketchCrawl*) en février et mars 2015.

2 - Place des Vosges, acardes SketchCrawl
14 Février/8 Mars 2015
© Marion Rivolier/ Urban Sketcher Paris

Focus : l'îlot 16, au croisement de l'histoire urbaine, architecturale, politique et sociale

Pluridisciplinaire, l'exposition resitue les questions architecturales dans leur contexte politique, historique et sociétal. Le cas particulier de l'îlot 16 est emblématique de l'inscription de ces problématiques dans le territoire. C'est en 1921 que dix-sept îlots dits « insalubres », parce que la mortalité par tuberculose y est supérieure à la moyenne, sont délimités sur l'ensemble du territoire parisien. Ces quartiers sont destinés à être rasés et reconstruits. Le 16^e îlot, d'une superficie de 14 hectares, est situé au sud du 4^e arrondissement. Il est délimité à l'ouest par l'église Saint-Gervais, à l'est par la rue de Foucry, au nord par la rue François Miron et au sud par le quai de l'Hôtel de Ville

Plusieurs visions d'aménagement de cet îlot se sont succédé dans les années 1930. L'urbanisme de mouvance moderniste voulait détruire le quartier et édifier un centre administratif et culturel doté d'un vaste espace vert. L'administration du régime de Vichy (1940-1944) préfère à ce plan un processus de conservation et de sauvegarde. Elle privilégie le curetage des cours intérieures, l'aménagement d'espaces verts, la destruction de bâtiments vétustes et la reconstruction d'édifices, de style historique. L'ancien tracé des rues est modifié. Ces différentes interventions préfigurent les méthodes en vigueur à partir de la loi Malraux.

L'expulsion des habitants, à majorité locataires, des 350 immeubles classés insalubres, dans cet îlot 16, a eu lieu pendant les persécutions des Juifs, notamment entre 1941 et 1944. 20% des foyers qui avaient fait l'objet de la procédure d'expulsion s'étaient déclarés juifs.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Visites guidées de l'exposition

Les mardis et samedis à 16h.

Sans réservation. Tarif par personne : 6 € (tarif réduit : 5 €)

Visites promenades « Le Marais, hier et aujourd'hui »

Les dimanches 22 novembre 2015 et 21 février 2016 à 11h.

Sans réservation. Tarif par personne : 9 € (tarif réduit : 7 €)

Visites en Langue des Signes Française

Les samedis 5 décembre 2015 et 6 février 2016 à 11h.

Sans réservation. Tarif réduit par personne : 5 €

Ateliers pour enfants

Tous les 1^{ers} samedis du mois à 10h30.

Tarif par enfant : 7 €

Promenades croisées

Le Marais historique : les mardis 17 novembre, 8 décembre et samedis 14 novembre, 5 décembre 2015 à 14h et les mardis 12 janvier, 2 février et samedis 23 janvier, 13 février 2016 à 14h au départ de la Maison d'Ourscamp, 44 - 46 rue François Miron (4^e). En partenariat avec l'Association Paris Historique.

Le Marais juif : mardi 24 novembre 2015 et mardi 19 janvier 2016 à 14h au départ du Musée d'art et d'histoire du judaïsme, en partenariat avec le MAHJ.

Le Marais, un amour de ghetto ? : samedi 28 novembre 2015 et mardi 23 février 2016 à 14h au départ du musée Carnavalet. En partenariat avec Paris Gay Village.

Couleurs architecturales du Marais : mardi 2 février 2016 à 14h au départ du musée Carnavalet. En partenariat avec le CAUE de Paris.

Conférences. Salon Bouvier. Entrée libre.

Le Marais en héritage(s), conférence introductive à l'exposition par Valérie Guillaume

Jeudi 3 décembre 2015 à 13h

Sauver les grands décors – La naissance des period-rooms au musée Carnavalet par Marie-Laure Deschamps

Jeudi 14 janvier 2016 à 13h

Rencontres « Un autre Marais ». Salon Bouvier. Entrée libre.

Le Marais et les gays : folle évocation d'un lien passionnel par Hervé Latapie

Mardi 24 novembre 2015 à 13h

Le Marais dans les publications récentes

Mardi 8 décembre 2015 à 13h

Couleurs architecturales du Marais par Guillaume de Monfreid et Stéphanie Cauchi (CAUE de Paris)

Mardi 12 janvier 2016 à 13h

Le Marais ignoré par l'Intercomité du Marais

Mardi 19 janvier 2016 à 13h

Le Marais en sous-sol par Catherine Brut

Mardi 26 janvier 2016 à 13h

Le Marais cinématographique : rencontre avec Cédric Klapisch

Mardi 9 février 2016 à 20h au Luminor Hôtel de ville

Le Marais industriel : histoire de la Société des Cendres par l'historien J-F Belhoste, G. Deze et M. Roucaut

Mardi 16 février 2016 à 13h

Concerts. Salon Bouvier. Entrée libre.

Jeudi 19 novembre 2015 à 13h par les élèves du Pôle supérieur de Paris Boulogne Billancourt.

Samedi 19 décembre 2015 à 14h30 par l'Ensemble VOIX ET VENTS et le quatuor NUDERA.

Jeudi 21 janvier 2016 à 13h par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

Jeudi 18 février 2016 à 13h par les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

Table-ronde « Restaurer ou réinventer Le Marais ? ». Salon Bouvier. Entrée libre.

Modération : Stéphanie Boué de la radio Faubourg Simone

Samedi 6 février 2016 à 14h.

Rencontre des Amitiés internationales André Malraux. Mairie du 3^e. Salle du conseil. Entrée libre.

La vision et l'évolution de la protection urbaine de Malraux à nos jours

Vendredi 4 décembre 2015 à 14h.

Festival Paris en toutes lettres. Salon Bouvier. Entrée libre.

Le Marais des écrivains, en partenariat avec la Maison de la Poésie

Dimanche 15 novembre 2015 à 16h.

Dessiner le Marais avec les Urban Sketchers Paris.

Durée 2h30. Participation libre et gratuite. Matériel de dessin et support non fournis.

Au départ du musée Carnavalet, 16 rue des Francs Bourgeois.

Dimanche 29 novembre 2015 et samedi 13 février 2016 à 14h

Programmation détaillée sur le site Internet : www.carnavalet.paris.fr

GROUPES

Visites guidées et ateliers sur réservation obligatoire

Renseignements et réservations auprès du service d'action culturelle :

Tél. : +33 (0)1 44 59 58 31/32/56 du lundi au vendredi, de 14h à 17h

Mail : carnavalet.actionculturelle@paris.fr

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

COMMISSARIAT

Valérie Guillaume, Directrice du musée Carnavalet – Histoire de Paris

SCÉNOGRAPHIE/GRAPHISME

Scénographie de l'exposition et Conception lumières

[MAW] Maffre Architectural Workshop, Philippe Maffre & Maeva Abdelhafid

Graphisme, signalétique

CL DESIGN, Domitille Pouy & Varina Volk Léonovitch

Conception multimédia

Moving Stars, Alexandre Dellacicco, Gaelle Veysset,

[MAW]

www.mawarchitectes.com

PRODUCTION

Exposition produite par Paris Musées

QUELQUES CHIFFRES

L'exposition « Le Marais en héritage(s) : 50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux » présente : 330 œuvres exposées et 3 dispositifs et installations réalisés spécialement pour l'exposition

- Photographies et albums : 102
- Éléments d'architecture : 34
- Livres : 34
- Dessins : 30
- Plans et cartes : 31
- Documents : 16
- Extraits filmés : 19 (dont 2 de télévisions étrangères)
- Objets de fouilles : 15
- Affiches : 12
- Maquettes : 10
- Cartes postales : 7
- Enseignes : 6
- Appareils photographiques : 2
- Enregistrements sonores : 3
- Montage vidéo : 1
- Plaques de rue : 2
- Peinture et œuvre d'art plastique : 2
- Gravure : 1
- Médaille : 1
- Modélisation 3D : 1

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

SUR LE DISPOSITIF INTERACTIF : BIOGRAPHIES DE RUES

Conçu à partir d'un travail de recherche mené par des étudiants en Histoire de Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'Institut d'Urbanisme de Paris (UPEC Val de Marne), le dispositif interactif a été conçu par des étudiants en Création et Édition numériques de l'université Paris VIII Saint-Denis.



Ces recherches avaient pour objet les impacts sociaux de la loi Malraux auprès de différentes générations d'habitants et de commerçants, mettant ainsi en exergue la fracture qui peut exister entre d'une part, les populations qui défendent les projets municipaux et ministériels de préservation et d'embellissement du quartier et d'autre part, des populations plus anciennes, présentes depuis plusieurs générations, qui se sentent dépossédées de leur quartier. Elles ont été fournies sous forme de dossiers mêlant images d'archives, photos récentes, retranscription d'interviews et enregistrements sonores.

Présenté sur deux écrans tactiles dans la section « Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) 2013 – Construire le Marais », le dispositif met en scène une partie de ce travail documenté, sous forme de théâtre de papier esthétique et ludique, où sont dessinées deux rues emblématiques du Marais : la rue des Rosiers et la rue du Temple.

Les visiteurs sont debout face à l'écran incliné à 30°, équipé de deux casques audio. Ils explorent la rue à la recherche des points d'intérêt qu'indiquent les éléments colorés du



décor. Puis, ils accèdent aux témoignages sonores des habitants et aux documents d'archives associés à ces témoignages. Lorsqu'ils reviennent à la vue générale de la rue, les changements évoqués par les témoignages se révèlent graphiquement dans une courte animation (transformation des commerces, les pavés remplacent le béton, etc.) Ainsi, les visiteurs se trouvent immergés dans les événements, liés de près ou de loin à la loi Malraux, qui ont marqué la rue et les hommes.

SUR LES VIDÉOS DE RECONSTITUTION 3D

Toujours dans la première salle de l'exposition, sont présentés en vidéo-projection des reconstitutions 3D de maquettes de Paris, produites par la société Iliade Production, à partir notamment de fonds documentaires du musée Carnavalet. Un montage des extraits 3D fournis sont effectués pour être diffusés en boucle. Ces extraits rendent compte de l'évolution du Marais, depuis les premiers aménagements architecturaux et urbains jusqu'à l'îlot 16.

CATALOGUE

Le Marais en héritage(s) 50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux

Format : 24 x 35 cm

Pagination : 160 pages

Prix TTC : 29 €

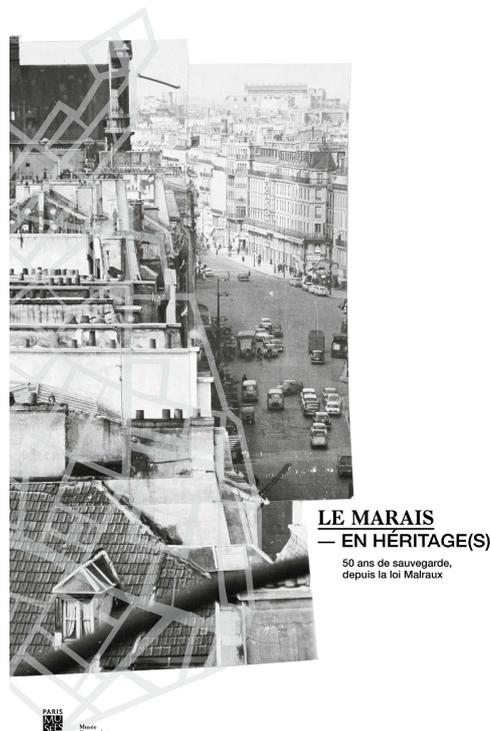
ISBN : 978-2-7596-0306-0

Mise en vente : 11 novembre

Sous la direction de Valérie Guillaume

Ouvrage collectif

La sauvegarde du Marais initiée par André Malraux au début des années 1960 a laissé en héritage un quartier au formidable pouvoir d'attraction. Si environ cinquante mille personnes y habitent, deux cent mille personnes viennent y travailler chaque jour et plusieurs dizaines de millions de touristes le visitent chaque année. Cet ouvrage explore les transformations d'un territoire patrimonial unique. Il invite à en arpenter les rues, admirer les édifices, apprécier les couleurs et aussi à en rencontrer les témoins et les acteurs, tous passionnés du Marais, cœur historique de Paris.



Paris Musées publie aussi une version abrégée du rapport d'analyse produit dans le cadre de la révision du PSMV :

Le Marais – Lecture urbaine

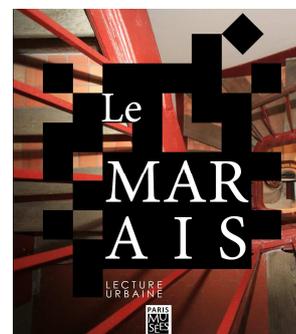
Format : 20,5 x 24 cm

Pagination : 176 pages

Prix TTC : 29 €

ISBN : 978-2-7596-0311-4

Mise en vente : 25 novembre



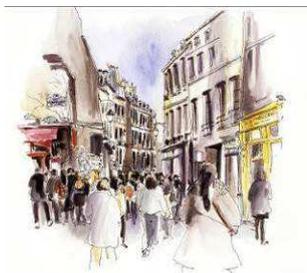
Ouvrage dirigé par la direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris

Les Plans de sauvegarde et de mise en valeur encadrent les possibilités de construction dans les secteurs sauvegardés du Marais et du VII^e arrondissement. Ce rapport d'analyse très détaillé, produit par l'atelier Blanc-Duché, chargé d'études dans le cadre de la révision du PSMV du Marais, dresse un état des lieux du quartier aujourd'hui, éclairé par un retour sur l'évolution urbaine, architecturale et sociale qui l'a façonné. Riche de nombreuses informations, il permet aussi une lecture des réalités et des mythes que recouvrent le passé et le présent du quartier.

Paris Musées est un éditeur de livres d'art qui publie chaque année une trentaine d'ouvrages – catalogues d'expositions, guides des collections, petits journaux –, autant de beaux livres à la mesure des richesses des musées de la Ville de Paris et de la diversité des expositions temporaires.

www.parismusees.paris.fr

VISUELS PRESSE



1 - Delphine Priollaud-Stoclet
Rue des Rosiers. Gouache . SketchCrawl 14 février/8 mars 2015
© Delphine Priollaud-Stoclet / Urban Sketchers Paris



2 - Marion Rivolier, Place des Vosges, acardes, SketchCrawl 14 février/8 mars 2015
Aquarelle.
© Marion Rivolier Urban Sketchers Paris



3 - La Place des Vosges
Photographie de Roland Liot 20 décembre 1975
© Roland Liot



4 - Roman Cieslewicz (1930-1996). Affiche pour le Festival du Marais du 6 juin au 14 juillet 1972, Sérigraphie, 1972. Paris, musée Carnavalet.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet
© Roman Cieslewicz, Adagp, 2015



5 - Décor du cabinet provenant de l'Hôtel Colbert de Villacerf remonté au musée Carnavalet
© Daniel Lifermann / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



6 - Anonyme. Panneau de l'hôtel d'Aumont.
Chêne sculpté et peint en blanc, décor rapporté doré. 1774-1791.
Paris, musée Carnavalet.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



7 - Mascarons : tête masculine de Faune Vers 1648-1650
Calcaire de Saint-Leu 66 x 75 x 34, 5cm,
Paris, Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique
© Paris Musées / Lyliane Degrâces-Khoshpanjeh



8 - Saint François enlevé dans un char de feu, vitrail de l'église Saint Gervais - Saint Protais, vers 1540
Paris, musée Carnavalet.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



9 - Portrait d'André Malraux, ministre de la Culture, dans son bureau de la rue de Valois, Paris (1^{er} arr.). 1967. Photographie de Jean Mounicq. Paris, musée Carnavalet.
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



13 - « Non aux expulsions en août, Solidarité avec l'intercomité du Marais, 25 rue Saint Paul exposition, film, permanence » Intercomité du Marais
© Atelier F.A.P. (Front des Artistes Plasticiens)



10 - Vue de la place de l'Hôtel-de-Ville en 1977 (ancienne place de Grève jusqu'en 1803)
© Droit Réservé Ville de Paris, collection Direction de l'Urbanisme



14 - Bâtiment existant et tour d'exposition de la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette, Maquette 1-100e du projet de l'agence OMA
© OMA



11 - Vue aérienne de la place de l'Hôtel-de-Ville piétonne en 1983 -
© Droit Réservé Ville de Paris, collection Direction de l'Urbanisme



15 - Françoise Schein, rue du Roi de Sicile, anciennement 48 rue des droits de l'homme, 2014. Installation lumineuse. Paris, collection particulière. Courtesy V Contemporary Art Gallery www.5contemporary.com/
© Françoise Schein, ADAGP 2015.



12 - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris, Stéphanie Cauchi & Guillaume de Monfreid Maquette de l'Étude chromatique spécialement conçue pour l'exposition « Couleurs architecturales du Marais », principe de nuancier et de nuancier, 2015
© CAUE de Paris/Guillaume de Monfreid



16 - Cour d'honneur du Musée Carnavalet restaurée, 2015
© Jean-Baptiste Woloch / Musée Carnavalet

MÉCÉNAT



« Le Marais en héritage(s) : 50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux »

Musée Carnavalet, Paris

Le groupe Galeries Lafayette, acteur des industries culturelles depuis plus de 120 ans, est heureux d'apporter son soutien à l'exposition « Le Marais en héritage(s) : 50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux » au musée Carnavalet, à Paris. *Dans ses métiers, dans son engagement de mécène ainsi que dans la passion et les convictions de la famille actionnaire depuis cinq générations, la valorisation du patrimoine et le soutien à la création sont au cœur des valeurs du groupe Galeries Lafayette.* Référence économique, patrimoniale et historique à travers la présence du BHV MARAIS, le Groupe contribue plus que jamais au dynamisme de ce quartier parisien depuis l'implantation de sa Fondation d'entreprise, Lafayette Anticipation, rue du Plâtre.

Créé en 1856 par Xavier Ruel et acquis par le groupe Galeries Lafayette en 1991, le Bazar de l'Hôtel de Ville participe activement au rayonnement de l'Art de Vivre à la française, de Paris et, bien sûr, du Marais. La célèbre rotonde érigée en 1913 par l'architecte Auguste Roy ancre résolument la silhouette du magasin dans ce quartier. Pourtant fidèle à son héritage, le bâtiment n'a eu de cesse de se réinventer comme en témoigne sa récente transformation intérieure. Poursuivant son dialogue avec l'Hôtel de Ville, plus que jamais ancré dans son époque tout en restant fidèle à son histoire, il a été rebaptisé BHV MARAIS, comme pour mieux souligner son lien indissociable avec ce quartier.

Créée en 2013, la Fondation d'entreprise des Galeries Lafayette ouvrira ses portes en 2017 au 9 rue du Plâtre, dans un bâtiment industriel édifié à la fin du XIX^e siècle par l'architecte Samuel Menjot de Dammartin pour le BHV. Présentée dans l'exposition du musée Carnavalet, la maquette de cette réhabilitation, première réalisation à Paris de l'agence OMA menée par l'architecte de renommée internationale Rem Koolhaas, rendra compte des tenants d'un projet attentif aux relations « entre l'ancien et le nouveau, entre l'existant et le non-existant ». Sur cinq niveaux et une surface totale de 2500 m², la Fondation incarnera un lieu de création, de production et d'exposition dédié à la création dans ses expressions les plus actuelles : des arts plastiques à la mode, du design aux arts vivants. Espace de vie, de parole et d'idées à destination de tous les publics, la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette est d'ores et déjà active à travers son programme de préfiguration, Lafayette Anticipation.

Fort de ce double ancrage, le groupe Galeries Lafayette est fier de s'associer au musée Carnavalet pour permettre à un large public de découvrir l'histoire et l'avenir de ce quartier.

À propos du groupe Galeries Lafayette

Leader du commerce de centre-ville et spécialiste de la mode, le groupe Galeries Lafayette est un groupe marchand, familial, privé, héritier de 120 ans d'une histoire bâtie dans la distribution et le commerce. Acteur engagé dans la création et employeur privé de premier plan en France avec 15 000 collaborateurs, le Groupe a pour vocation de participer au rayonnement de l'Art de Vivre à la française. Avec des ventes au détail de 3,8 milliards d'euros, le Groupe bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance internationale reposant sur ses marques emblématiques : Galeries Lafayette, BHV MARAIS, Royal Quartz, Louis Pion et Didier Guérin.

Plus d'informations : www.groupegalerieslafayette.fr



COMMUNIQUÉ / NOVEMBRE 2015 ÉLOGIE, PARTENAIRE DE L'EXPOSITION « LE MARAIS EN HÉRITAGE(S) »

Élogie, société d'économie mixte de la ville de Paris, a pour vocation la construction, l'acquisition-réhabilitation et la gestion de logements sociaux.

Créée en 1931, la société immobilière a constitué progressivement un parc de plus de 16 000 logements (appartements familiaux et foyers) situés essentiellement à Paris, dont plus de 600 dans le cœur historique du Marais.

3^{ème} bailleur social parisien, Élogie contribue au rééquilibrage des implantations de logements sociaux en développant son parc locatif dans l'hyper-centre et l'ouest de la capitale. Elle représente ainsi un acteur majeur de la politique du logement social de la Ville et participe pleinement à la mise œuvre du Plan Climat de la municipalité.

A l'occasion de l'exposition « le Marais en héritage(s) : 50 ans de sauvegarde, depuis la Loi Malraux » dont les thématiques entrent en résonance avec les missions, les métiers et les valeurs qu'elle développe, Élogie a souhaité engager un partenariat avec le musée Carnavalet.

Élogie a en effet ces dernières années, grâce à la volonté de la Ville de Paris, réhabilité plusieurs bâtiments emblématiques du Marais (le plus récent est en cours d'achèvement rue Michel le Comte) pour les transformer en logements sociaux de qualité et contribuer ainsi à la diversité sociologique de ce quartier parisien tout en préservant son intégrité patrimoniale.

L'ambition d'Élogie est de donner une nouvelle vie à ce bâti historique et d'offrir aux locataires un haut niveau de confort.

De façon plus générale Élogie consacre une part significative de ses investissements à l'entretien et à la mise en valeur de son patrimoine immobilier. Entreprise responsable, elle mobilise ses quelque 300 collaborateurs, dont 168 gardiens et employés d'immeubles, en appliquant avec détermination les principes du développement durable associés à un haut niveau de qualité de service.

Dans le cadre de son soutien au projet muséal, Élogie organise notamment des visites dédiées à ses locataires des 3^e et 4^e arrondissements afin de leur permettre de mieux comprendre leur environnement et l'histoire des immeubles qu'ils habitent. Cet objectif rejoint une des préoccupations du musée Carnavalet d'élargir et de diversifier ses publics, en accueillant des visiteurs issus de catégories socioprofessionnelles moins rompues à la fréquentation des musées parisiens.

CONTACTS

Martine Oppermann : m.oppermann@elogie.paris / 06 24 51 79 78

Adeline Solvar : a.solvar@elogie.paris / 06 60 08 26 52

Virginie Tenain : v.tenain@elogie.paris / 06 60 08 26 67

www.elogie.paris



25 rue Michel le Comte - Paris 3^e

29 logements sociaux et 8 locaux d'activité (agence graphique, producteur de films, architecte, grossiste en maroquinerie...)

Cette opération de restructuration (dont la deuxième phase est en cours d'achèvement) combine la réhabilitation d'un hôtel particulier du 17^e siècle avec, en fond de parcelle, la construction d'un bâtiment neuf en remplacement d'un immeuble vétuste. Le projet répond aux normes environnementales les plus exigeantes.

Ce programme intègre un appartement du Réseau Logements Séniors. En plus d'un appartement 100 % accessible, le locataire bénéficie d'un bouquet de services destinés à faciliter son quotidien : aide-ménagère, soins infirmiers, petits travaux d'intérieur...

Livraison : novembre 2015

Architecte : Atelier du Pont

Crédit photo : F. Delangle

80 rue de Turenne - Paris 3^e

9 logements sociaux et 2 locaux d'activité

Élogie a réhabilité un immeuble sur rue, partie d'un ensemble immobilier composé de l'ancien hôtel particulier Voysin-de-Launay du 17^e siècle et deux maisons de ville.

La préservation et la mise en valeur ont porté tant sur le gros œuvre que sur les éléments remarquables de l'aménagement intérieur (parquets, cheminées, décorations murales...). L'un des appartements de ce programme accueille une colocation de 4 étudiants parisiens, issus du fichier des demandeurs de logements sociaux. Chacun dispose d'une chambre meublée au sein d'un F5 de 96 m². Les quatre baux sont indépendants, d'une durée d'un an, renouvelables une fois dans le cadre de leurs études. Le loyer moyen est de 249 €

Livraison : novembre 2014

Architecte : Atelier Montchecourt et Co

Crédit photo : R. Castan



7 rue du Cloître Saint-Merri - Paris 4^e

7 logements sociaux et 1 local d'activité

L'intervention d'Élogie a porté sur la restauration du bâti très dégradé d'une maison de ville du 17^e siècle (dont plusieurs éléments architecturaux sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques) et d'un petit bâtiment annexe. Les travaux ont permis la conservation et la mise en valeur de nombreux éléments patrimoniaux remarquables ainsi que la mise aux normes énergétiques conforme au Plan Climat de la Ville de Paris. Cette rénovation montre qu'un bâtiment ancien peut offrir un modèle de développement durable au profit d'une population modeste au cœur de Paris.

Livraison : avril 2013

Architecte : François Brugel architecture.

Crédit photo : M. Popa



Photographies libres de droit disponibles sur demande auprès d'Élogie.

LE MUSÉE CARNAVALET – HISTOIRE DE PARIS



Jardin du musée Carnavalet
© François Grunberg

Le musée Carnavalet est le grand musée historique de la Ville de Paris. Ses collections, qui comprennent plus de 600.000 œuvres, en font un des principaux musées français. Tableaux, estampes, photographies, dessins, médailles, monnaies, mobilier, boiseries, objets d'art et d'histoire sont présentés dans un cadre historique exceptionnel.

Installé dans les hôtels Carnavalet et Le Peletier de Saint-Fargeau, au cœur du quartier du Marais, il est situé dans une des zones touristiques les plus fréquentées de la rive droite.

Le musée Carnavalet administre également deux sites conjoints, la crypte archéologique du Parvis de Notre-Dame, sur l'île de la Cité, et les Catacombes de Paris, place Denfert-Rochereau sur la rive gauche.

Ses collections

Le musée Carnavalet présente des collections d'une grande diversité, où se côtoient vestiges archéologiques, vues du Paris d'autrefois, maquettes de monuments anciens, enseignes, ensembles décoratifs provenant d'édifices disparus, scènes historiques ou anecdotiques, portraits de Parisiens illustres, souvenirs d'hommes célèbres ou témoignages de la vie quotidienne, ainsi qu'un ensemble unique sur la période révolutionnaire. Outre les collections exposées en permanence, le musée conserve également une collection d'arts graphiques – rassemblant d'importants fonds de dessins, estampes, photographies et affiches – ainsi qu'un remarquable cabinet de numismatique, tous deux accessibles sur rendez-vous. Plusieurs espaces d'expositions temporaires enrichissent la présentation des collections permanentes.

Le musée Carnavalet ce sont plus de **612 000** œuvres dont :

- 14 000 objets d'art et d'histoire
- 3 000 sculptures
- 3 000 peintures
- 2 000 pièces de mobilier et boiseries
- 129 000 photographies
- 45 000 pièces de numismatique
- 12 000 pièces d'archéologie
- 8 000 éléments de patrimoine architectural
- 300 maquettes

Chantier de rénovation

Entre mars 2014 et septembre 2015, **la cour d'honneur du musée Carnavalet, véritable joyau de l'architecture de la Renaissance, a été intégralement restaurée pour retrouver sa splendeur d'origine.** Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un projet de rénovation complète du musée Carnavalet, conduit par Paris Musées d'ici 2020. Les travaux consisteront à rendre le site entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, à restaurer l'ensemble des façades et toitures, à remettre aux normes les installations techniques, à proposer de nouveaux services (boutique, restaurant) et à repenser le parcours des visiteurs avec une muséographie attractive et innovante

PARIS MUSÉES, ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU RÉSEAU DES MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

Réunis au sein de l'établissement public Paris Musées, les quatorze musées de la Ville de Paris rassemblent des collections exceptionnelles par leur diversité et leur qualité.

Pour ouvrir et partager ce formidable patrimoine, ils proposent aujourd'hui une politique d'accueil renouvelée, une tarification adaptée pour les expositions temporaires, et portent une attention particulière aux publics éloignés de l'offre culturelle.

Les collections permanentes et expositions temporaires accueillent ainsi une programmation variée d'activités culturelles.

Un site internet permet d'accéder à l'agenda complet des activités des musées, de découvrir les collections et de préparer sa visite.

www.parismusees.paris.fr

Les chiffres de fréquentation confirment le succès des musées :

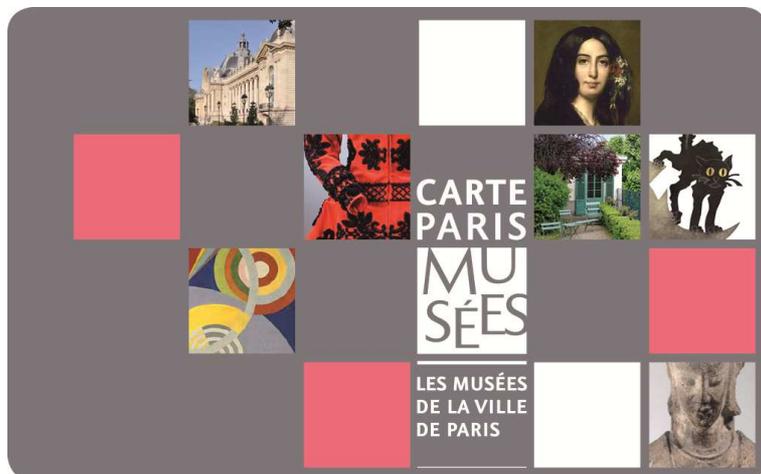
Fréquentation : 3.379.384 visiteurs en 2014 soit +11% par rapport à 2013

Expositions temporaires : 1.858.747 visiteurs dont près d'un million au musée des Beaux-arts de la Ville de Paris (+90% par rapport à 2013)

Collections permanentes : 1.520.637 visiteurs

*Sauf exception pour les établissements présentant des expositions temporaires payantes dans le circuit des collections permanentes (Crypte archéologique du Parvis de Notre-Dame, Catacombes). Les collections du Palais Galliera ne sont présentées qu'à l'occasion des expositions temporaires.

LA CARTE PARIS MUSÉES, LES EXPOSITIONS EN TOUTE LIBERTÉ !



Paris Musées propose une carte, qui permet de bénéficier d'un accès illimité et coupe-file aux expositions temporaires présentées dans les 14 musées de la Ville de Paris* ainsi qu'à des tarifs privilégiés sur les activités, de profiter de réductions dans les librairies-boutiques et dans les cafés-restaurants, et de recevoir en priorité toute l'actualité des musées. En 2014, la carte a déjà recueilli 9.000 adhérents.

Toutes les informations sont disponibles aux caisses des musées ou via le site :

www.parismusees.paris.fr

* Sauf Crypte archéologique du Parvis de Notre-Dame et Catacombes

INFORMATIONS PRATIQUES

LE MARAIS EN HÉRITAGE(S) : 50 ANS DE SAUVEGARDE, DEPUIS LA LOI MALRAUX

MUSÉE CARNAVALET

Histoire de Paris

16, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 58
Fax : +33 (0)1 44 59 58 10

Ouverture du mardi au dimanche,
de 10 h à 18 h
Fermeture des caisses à 17h

Site Internet

www.carnavalet.paris.fr

SUIVEZ NOUS SUR / FOLLOW US ON



#museecarnavalet
#MaraisHeritages

Musée Carnavalet – Histoire de Paris

Valérie Guillaume
Directrice

Constance Lombard
Responsable du service communication
presse et multimédia

constance.lombard@paris.fr
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 38

André Arden
Attaché de presse
Courriel : andre.arden@paris.fr
Tél. : +33 (0)1 44 59 58 76

Tarifs de l'exposition

Renseignements au : + 33 (0)1 44 59 58 58
Plein tarif : 9 €
Tarif réduit : 6 €
Gratuit jusqu'à 18 ans inclus
Visioguide pour adulte :
en français et anglais, 5€

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Public individuel :

Visites régulières dans l'exposition : tous les
mardis et samedis à 16h

Atelier en famille : tous les premiers samedis du
mois, à 10h

Pour les enfants à partir de 10 ans et les
familles : « parcours jeune » téléchargeable sur le
site du musée

Groupes :

Visites tous publics et ateliers pour les scolaires
Formations enseignants

Renseignements et réservations :

Tél. : +33 (0)1 44 59 58 31 / 32 / 56
Du lundi au vendredi, de 14h à 17h
Courriel : carnavalet.actionculturelle@paris.fr

Marie-Alix de Lestang

Réceptions et partenariats

Tél. : +33 (0)1 44 59 58 35
Fax : +33 (0)1 44 59 58 10
Courriel : marie-alix.delestang@paris.fr

Société des Amis du musée

16, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris
Tél. : +33 (0)1 42 72 22 62
Courriel : amisdumuseecarnavalet@wanadoo.fr
Site Internet : www.amisdecarnavalet.com

Catalogue

Le Marais en héritage(s)
50 ans de sauvegarde, depuis la loi Malraux
ISBN : 978-2-7596-0306-0
Prix : 25 €

Librairie du musée

23, rue de Sévigné – 75003 Paris
Accès aux horaires d'ouverture du musée
Fermeture à 18h00
Tél. : +33 (0)1 42 78 29 09

Carte Paris Musées

Carte individuelle : 40 €
Carte duo (valable pour l'adhérent + 1 invité au
choix) : 60 €
Carte jeune (moins de 26 ans) : 20€